

française (A.U.P.E.L.F.), fut nommé secrétaire général provisoire. Il devint secrétaire général de l'Agence lors de la deuxième conférence de Niamey, en mars 1970. L'actuel secrétaire général, de nationalité nigérienne, est M. Dan Dicko, ancien ministre de l'Éducation.

Le but de l'Agence, qui regroupe, en 1981, vingt-huit États membres (y compris le Canada et les deux gouvernements participants du Québec et du Nouveau-Brunswick) et quatre États associés, est de développer entre ses membres des liens de coopération mutuelle dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences et de la technologie, afin de favoriser le rapprochement des peuples par le truchement de la langue française. Elle doit ainsi, sans se substituer aux divers types de coopération qui existent déjà, être l'expression d'une nouvelle solidarité entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement. D'autre part, l'Agence apporte son concours aux membres afin d'assurer la promotion et la diffusion de leurs cultures respectives, d'encourager la connaissance mutuelle des peuples intéressés et de favoriser chez ceux-ci la formation d'une opinion éclairée sur les cultures représentées au sein de l'organisation.

Les mécanismes suivants assurent le fonctionnement de l'Agence : la Conférence générale, qui en oriente l'activité et en approuve le

programme de travail, se réunit au niveau ministériel tous les deux ans ; un Conseil d'administration, qui approuve et contrôle le développement des projets qui lui sont soumis par les membres, se réunit tous les ans ; un Conseil consultatif qui assure une coopération entre l'Agence et les nombreux organismes francophones non gouvernementaux ; enfin, un Secrétariat chargé de la préparation et de l'exécution du programme et des rapports budgétaires et financiers.

#### *Le Canada et l'Agence*

Le Canada participe à tous les programmes de l'Agence et apporte son concours dans le domaine scientifique et technique afin de mettre au point un certain nombre de dispositifs propres à assurer une circulation rapide de l'information entre les membres. Il tient aussi à maintenir un équilibre entre le volet culturel et le volet technique de l'Agence. À cet effet, il a proposé, en 1975, la création du Programme spécial de développement (P.S.D.), inspiré du « Commonwealth Fund for Technical Co-operation ». Alimenté par des contributions volontaires, le P.S.D. étudie et réalise des programmes modestes d'assistance technique correspondant à des besoins exprimés par tout membre de l'Agence, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la formation,